

PLACARD

Maître Thierno Ibrahima BARRY, Avocat à la Cour, sis au quartier Almamya, 10^{ème} Avenue, Immeuble Alseny SOUMAH, 2^{ème} étage, Commune de Kaloum, Conakry agissant au nom et pour le compte de Monsieur Mamadou Cellou Koumbia DIALLO, de nationalité guinéenne, Commerçant, domicilié au quartier Dow Saré, Commune Urbaine de Labé.

Suite au commandement aux fins de saisie immobilière servi le 22 Août 2023 par Maître Kaly SOW, Huissier de justice près les juridictions de la Cour d'Appel de Conakry et de la grosse de l'Arrêt N°383 du 27/06/2023 rendu par la Troisième Chambre Civile Economique et Administrative de la Cour d'Appel de Conakry.

Porte à la connaissance du public qu'en exécution de de la grosse de l'Arrêt N°383 du 27/06/2023 rendu par la Troisième Chambre Civile Economique et Administrative de la Cour d'Appel de Conakry dont la grosse a été levée par le Chef de Greffe de ladite Cour en date du 05 juillet 2023.

Il sera procédé à la vente par adjudication de l'immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE A VENDRE

L'immeuble formant les parcelles N°17 et 18 du Lot 06 de Kountia-Sud/Coyah, d'une contenance totale 1200,784 m², et inscrit sous le numéro de codification parcellaire (PCP) : KICY 00 71 70 00, objet du Titre Foncier N°16194/2015/TF de Kindia en date 30/09/2015.

Tel que l'immeuble existe, s'étendre et se comporte avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, tout immeuble par destination en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises dans la délégation qui procède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient y être faites par la suite.

ORIGINE DE LA PRORIETE

L'immeuble à vendre appartient en toute propriété à Elhadj Mamadou Mouctar DIALLO, de nationalité guinéenne, Commerçant, domicilié au quartier Lansanayah, Commune de Matoto, Conakry, ayant pour conseil Maître Emmanuel Yomba YARADOUNO, Avocat à la Cour, demeurant à Conakry.

MISE A PRIX ET MODE DES ENCHERES

L'immeuble à vendre sera offert aux enchères sur la mise à prix **d'un milliard cinq cent millions francs guinéens (1 500 000 000 GNF)**.

Les enchères se feront dans la salle ordinaire des audiences du Tribunal de Première Instance de Coyah et ne peuvent être inférieures au montant de la mise à prix.

DATE ET LIEU DE LA VENTE

La vente aura lieu **le jeudi 28 Mai 2026 à 09 heures 00 minute** et par devant le Tribunal de Première Instance de Coyah siégeant en matière d'adjudication d'immeuble dans la salle ordinaire des audiences dudit Tribunal.

Déclare enfin que la vente est faite sur la poursuite et diligence de l'Avocat poursuivant Maître Thierno Ibrahima BARRY, Avocat à la Cour, sis au quartier Almamy, 10^{ème} Avenue, Immeuble Alseny SOUMAH, 2^{ème} étage, Commune de Kaloum, Conakry chez lequel le créancier poursuivant élit domicile pour les besoins de procédure.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

1-Maître Thierno Ibrahima BARRY, Avocat poursuivant Tél : 628 57 67 28

2- Maître Kaly SOW, Huissier de Justice, quartier Koulewondy, Commune de Kaloum, Conakry, Tél : 622 15 53 43 ;

3-Monsieur le Chef de Greffe du Tribunal de Première Instance de Coyah.

Conakry, le 08 Mai 2026

Maître Thierno Ibrahima BARRY

Avocat au Barreau de Guinée

